



OLEAGINEUX

N°6

du 03/10 au
09/10/2018

Rédacteurs

TERRES INOVIA en
collaboration avec la
Chambre d'Agriculture de
l'Indre

Observateurs pour ce

BSV : AGRIAL,
AGROPITHIVIERS, AXEREAL,
CA 18, CA 28, CA 36, CA 37,
CA 41, CA 45, CENTREXPÉ,
CETA CHAMPAGNE
BERRICHONNE, ETS BODIN,
FDGEDA DU CHER,
FREDON CENTRE,
LEPLATRE SAS, PISSIER,
SCAEL, SOUFFLET
AGRICULTURE, UCATA.

Relecteurs

La Chambre d'Agriculture de
l'Indre-et-Loire, SRAL Centre-Val
de Loire.

Directeur de publication :

Jean-Pierre LEVEILLARD,
Président de la Chambre
régionale d'agriculture du
Centre-Val de Loire

13 avenue des Droits de
l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à
partir d'observations
ponctuelles. Il donne une
tendance de la situation
sanitaire régionale, qui ne
peut pas être transposée
telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale
d'agriculture du Centre-Val
de Loire dégage donc toute
responsabilité quant aux
décisions prises par les
agriculteurs pour la
protection de leurs cultures.

Action pilotée par le
Ministère chargé de
l'agriculture avec l'appui
financier de l'ONEMA, par
les crédits issus de la
redevance pour pollution
diffuses attribués au
financement du plan
Ecophyto 2018.

COLZA

RESEAU 2018 - 2019

Le réseau colza Centre-Val de Loire est actuellement composé de 104 parcelles.

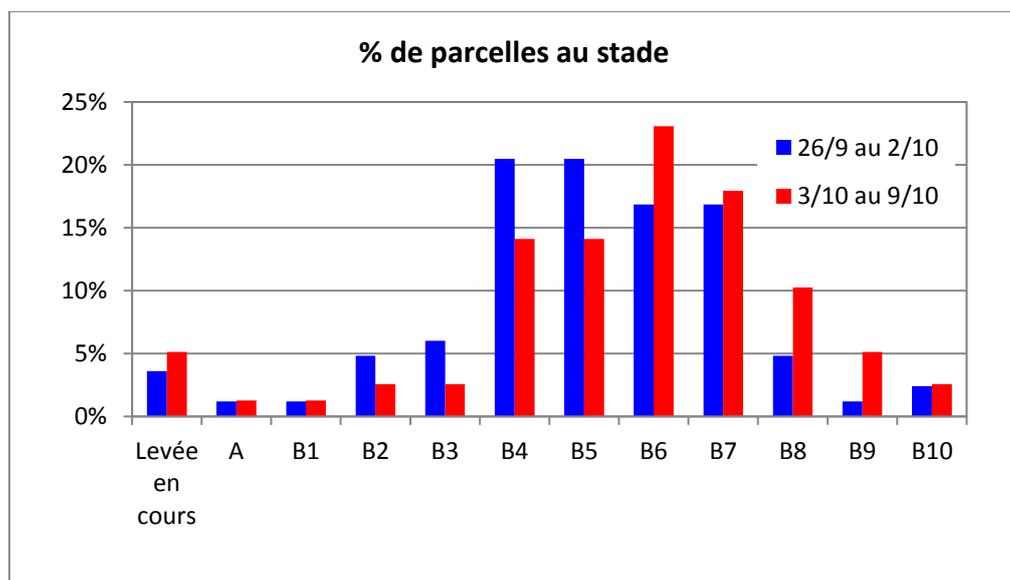
Les observations sont disponibles pour 78 d'entre elles.

Cinq parcelles enregistrées dans la base ne sont toujours pas levées.

STADE DES COLZAS

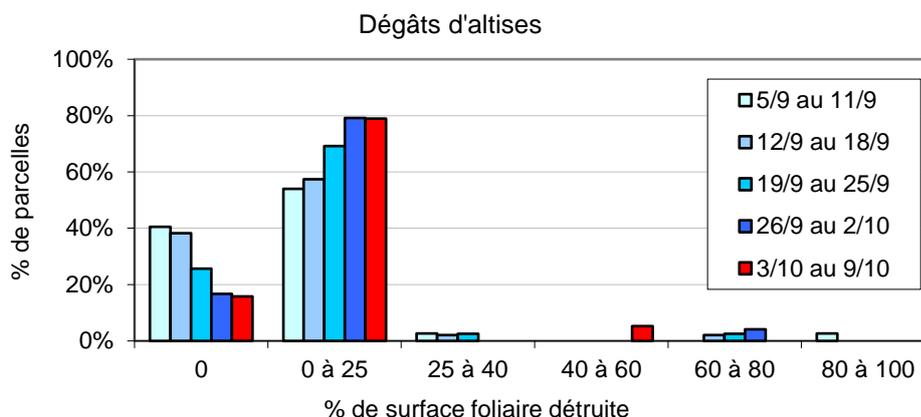
Avec les pluies épisodiques, certaines parcelles sont en cours de levée, moins 20 % des parcelles du réseau sont encore dans la période de risque de nombreux ravageurs : petites altises, grosses altises, tenthrèdes...

Par contre, plus 80 % des parcelles ont atteint 4 feuilles ou plus et sont donc à l'abri de la grande majorité des ravageurs pour l'instant.



Contexte d'observations

Avec l'évolution des stades des parcelles du réseau, très peu de parcelles sont encore dans la période de risque. Pour les 16 parcelles signalant des dégâts, **seulement une dépasse le seuil indicatif de nuisibilité.**



La surveillance reste importante pour toutes les parcelles à moins de 4 feuilles. A partir d'octobre, la croissance et l'avancée des stades étant plus lente. Les conditions de sécheresse que rencontrent certaines parcelles freinent encore plus la pousse des petits des colzas.

Période de risque

→ depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles. Il faudra tout de même surveiller attentivement les parcelles qui souffrent du sec avec un impact sur la croissance et l'évolution des stades.

Seuil indicatif de risque

→ 8 pieds sur 10 portant des morsures. Il ne faut pas dépasser plus $\frac{1}{4}$ de la surface végétative détruite. Au-delà du nombre de plantes avec dégâts, il est important de déterminer la surface végétative endommagée. En cas de levée tardive (après le 1er octobre), la vitesse de développement des colzas est ralentie et le seuil peut être abaissé à 3 plantes avec morsures sur 10.



Moins de 25 % de la surface touchée



Plus de 25 % de la surface touchée

Pour aller plus loin

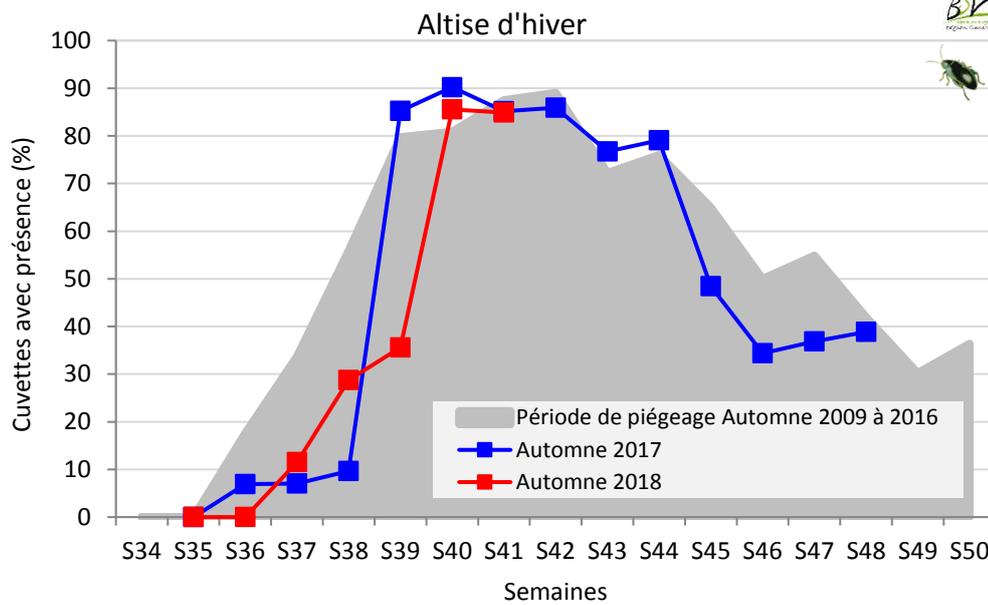
[Attention aux résistances](#)

Contexte d'observations

La présence des adultes de grosses altises reste importante. **Attention, les captures importantes ou pas n'ont aucune incidence sur la gestion du risque.**

C'est la prise alimentaire des insectes sur les feuilles qui indique s'il faut mettre en œuvre une stratégie de lutte (cf. partie Dégâts sur feuilles).

Le suivi en cuvette permet de repérer l'arrivée des insectes dans les parcelles pour ensuite simuler les activités de pontes puis les développements larvaires.



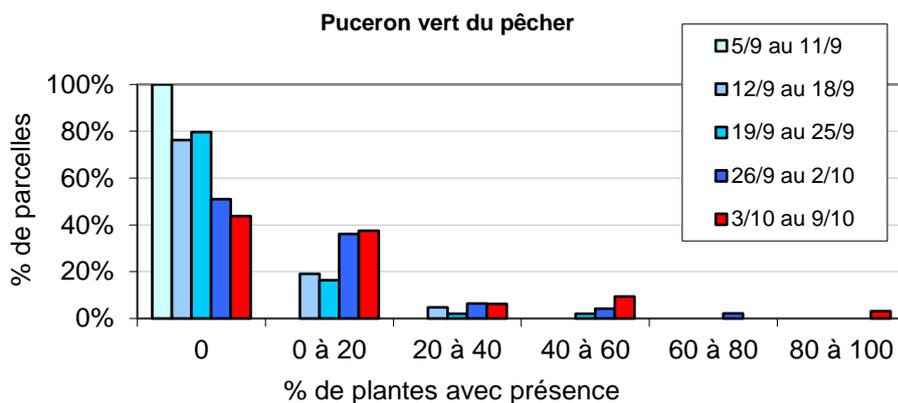
A ce jour, si l'on considère une arrivée des insectes vers le 1^{er} octobre, la simulation avec les températures normales indique une éclosion des premières fin octobre début novembre. **Il est encore trop tôt pour mettre en place les Berlèses.** Les prévisions vont s'affiner dans les prochaines semaines.

Contexte d'observations

Les pucerons vers sont signalés dans 18 parcelles sur réseau avec des niveaux compris entre 1 et 100 %. De nombreuses parcelles sont hors de danger avec un stade supérieur à 6 feuilles. Cependant parmi les 7 parcelles du réseau encore dans la période risque seulement 2 sont au dessus du seuil indicatif de risque.

Le contexte est particulier cette campagne vis-à-vis de ce ravageur, car sa résistance aux produits de la famille des pyréthrinoides et au pyrimicarbe ainsi que l'arrêt des néonicotinoïdes n'offrent plus de solution disponible à ce jour pour la gestion du risque.

[Aucune dérogation n'a été accordée.](#)



Il n'y a plus de risque pour les parcelles à plus de 6 feuilles lors de l'arrivée des pucerons. Pour les parcelles à moins de 6 feuilles, le seuil est fixé à 20 % de plantes porteuses. Le risque est aussi réduit avec les variétés qui comportent la résistance partielle à l'une des viroses (TUyv) transmise par les pucerons.

Période de risque

→ jusqu'au stade 6 feuilles de la culture, correspondant à la période la plus à risque pour la transmission des viroses.

Seuil indicatif de risque

→ 20% de plantes porteuses de pucerons.

Pour aller plus loin

Le risque puceron vert du pêcher est lié à sa capacité à transmettre des viroses à la plante. Sa gestion se complique par sa résistance à la famille des pyréthrinoides et pyrimicarbe.

<http://www.terresinovia.fr/colza/cultiver-du-colza/ravageurs/insectes/insectes-automne/pucerons/>

Contexte d'observations

Quatre observateurs signalent les premiers charançons du bourgeon terminal (1 par cuvette) : Cher, Indre, Indre-et-Loire, Eure-et-Loir.

D'autres charançons sont signalés notamment le charançon gallicole et même des charançons de la tige (cf. Description en annexes)! **Attention à la confusion.**

Il est important de suivre le vol avec la cuvette jaune, il faut donc les mettre au sommet de la végétation et les contrôler régulièrement.

Annexes

Charançon Gallicole

Adulte : ne pas confondre avec le charançon du Bourgeon Terminal

